

Révision des statuts de la faculté Sciences et sciences de l'ingénieur (SSI)

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L713-1 et L713-9 ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 mai 2024 accordant l'Université de Bretagne Sud en vue de la délivrance de diplômes nationaux (pour la filière STAPS) ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts modifiés de la faculté SSI ;
Vu la délibération du Conseil de faculté du 30/05/2024 approuvant la révision des statuts de la faculté SSI ;*

À partir de la rentrée 2024, la faculté SSI enrichit son offre de formation avec la création, sur le campus de Lorient, du département Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), qui proposera dans un premier temps deux formations : un DEUST AGAPSC qui ouvrira en septembre 2024 (formation en deux ans) et une licence APAS dont le tronc commun (L1) ouvrira en septembre 2025. La L2 APAS puis L3 APAS suivront (2026 et 2027). Cette création de département sera co-portée avec la Faculté LLSHS.

Cette ouverture répond à la fois à une demande forte en termes de formation de la part des néo-bacheliers Morbihannais, qu'aux besoins socio-économiques du territoire.

L'ensemble des formations de ce département sera proposé à l'alternance.

Le conseil de faculté s'étant prononcé en faveur de la création d'un département STAPS au sein de la faculté SSI à la rentrée 2024/2025, il convient de modifier les statuts de la faculté pour y intégrer ce nouveau département.

Après en avoir délibéré,

Approuve à la majorité absolue des membres en exercice la révision des statuts de la Faculté SSI qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2024.

Documents en annexe :

- Statuts de la faculté SSI consolidés.

Décompte des votes :			
		Suffrages exprimés : 18	
Membres en exercice :	29	Pour :	18
Membres présents :	18	Contre :	0
Membres représentés :	4	Abstentions :	4

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 1^{er} juillet 2024

